

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

 **COPIE**

PRÉFECTURE HAUTE-GARONNE
MONSIEUR LE PREFET
1 PLACE SAINT-ETIENNE

31038 TOULOUSE

Réf : YP.SD.2015_281

Toulouse, le 02 septembre 2015

Objet : Projet de ZAP sur la commune de Buzet sur Tarn

Siège social

61 allée de Brienne BP 7044
31069 Toulouse cedex 7
Tél. : 05.61.10.42.50
Fax : 05.61.23.45.98

Monsieur le Préfet

Vous nous avez transmis le dossier concernant le projet de création d'une Zone Agricole Protégée sur la commune de Buzet-sur-Tarn.

Nord / Lauragais / Vallées

Maison des Vins
140 allée du château
31620 Fronton
Tél. : 05.61.82.13.28
Fax : 05.61.82.51.88

Vous trouverez ci-après nos observations et avis sur ce dossier.

1 av. Flandres Dunkerque
31460 Caraman
Tél. : 05.61.27.83.37
Fax : 05.61.81.74.92

Le rapport de présentation montre l'importance de l'activité agricole sur la commune et ses caractéristiques : le foncier agricole a bénéficié des équipements d'irrigation et de drainage qui ont permis d'améliorer le potentiel de production, les exploitations ont pu se développer, diversifier leurs productions et améliorer leurs résultats.

28 route d'Eaunes
31605 Muret cedex
Tél. : 05.34.46.08.50
Fax : 05.61.51.34.69

Le projet de création de la zone d'activité des Portes du Tarn, qui impacte fortement le foncier agricole (près de 200 ha dont 52 sur la commune de Buzet-sur-Tarn), est à l'origine de la volonté des élus de Buzet-sur-Tarn et d'une partie de la profession agricole de préserver à long terme l'espace de production agricole du développement de l'urbanisation.

Comminges / Volvestre

6 Espace Pégot
31800 St-Gaudens
Tél. : 05.61.94.81.60
Fax : 05.61.94.81.65

Le périmètre du projet de ZAP représente 1 070 ha de zone agricole destinés à être préservés et dédiés à la production agricole sur le long terme.

Le projet municipal et les enjeux liés à la création de la ZAP, précisés dans le dossier, justifient selon nous la préservation. La délimitation du périmètre projeté nous semble cohérente et ne fait pas l'objet de remarque.

Nous précisons que la commune se situe dans l'un des secteurs géographiques du département important en matière de production de semences, une des productions phares de la région. Pour mémoire, Midi-Pyrénées est la première région productrice de semences avec 54 590 ha en 2014, soit 13,5 % des surfaces au niveau national.



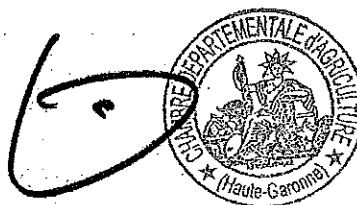
AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

Nous encourageons la commune à maintenir en zone agricole les espaces cultivés qui ne sont pas classés dans la ZAP et à poursuivre la concertation avec la profession agricole dans ses réflexions d'aménagement du territoire.

Nous formulons **un avis favorable** au projet de création d'une Zone Agricole Protégée sur la commune de Buzet-sur-Tarn.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Yvon PARAYRE,
Président



Copie : Mairie de Buzet sur Tarn